

TRACES⁴⁷ DE MÉMOIRE



PB-PP | B 19464
BELGIE(N) - BELGIQUE

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

UNE PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE
L'ASBL MÉMOIRE D'AUSCHWITZ

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2023



Auschwitz

LES BOURREAUX 3^e PARTIE

ACTUALITÉ

NIKLAS FRANK
P.2

AUSCHWITZ

WILHELM BOGER,
LE TIGRE D'AUSCHWITZ
P.4

BIBLIO

P.7

APPROFONDISSEMENT

GÉNOCIDES EN DIRECT
À LA TÉLÉVISION
P.8

NO COMMENT

P.13

INTERROGATION

L'ÉVOLUTION DE L'ÉTUDE
DES CRIMINELS
P.14

+ FICHE PÉDAGOGIQUE

P.17

LE SAVIEZ-VOUS ?

THERESE BRANDL,
LA TERRIBLE ASSISTANTE
DE MARIA MANDL
P.18

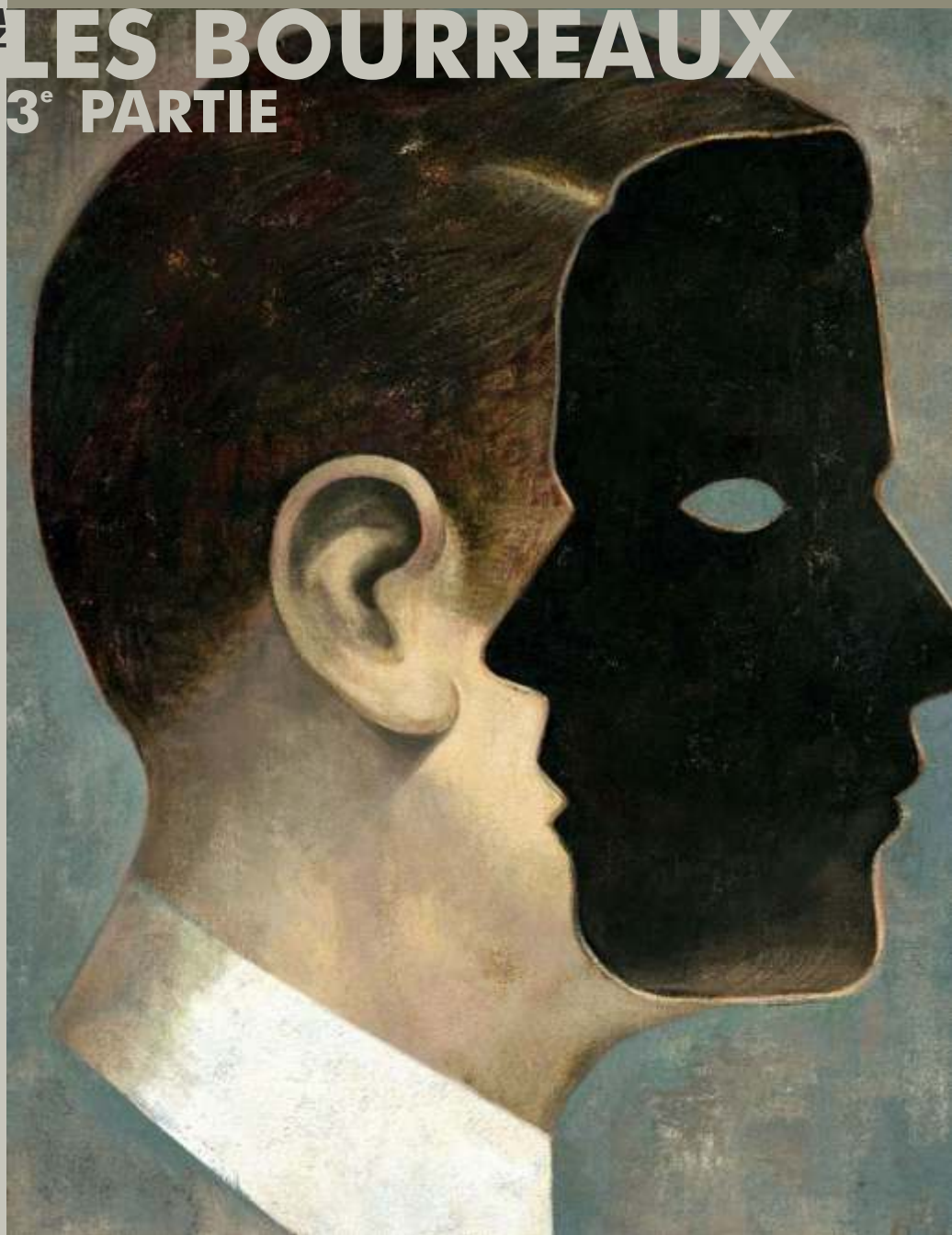
RÉFLEXION

LES SS FLAMANDS
DE BREENDONK
P.19

VARIA

P.21

APRÈS LECTURE, MERCI DE
ME PASSER À VOS COLLÈGUES





MA MOTIVATION PROFONDE ÉTAIT L'ESPOIR DE TROUVER QUELQUE CHOSE DE POSITIF AU SUJET DE MON PÈRE

NIKLAS FRANK

« La sueur te coule entre les épaules, dans la raie du cul, les liens qui attachent tes pieds rendent ta démarche ridicule, et puis ils te tiennent à gauche et à droite par le haut des bras, comme ils le font en tout lieu en tout temps, à croire que dès l'arrestation on ne sait plus marcher. Ils t'ont fait monter les treize marches, la cagoule sur la tête, la corde autour du cou et hop, bon voyage vers l'éternité. Le craquement de ta nuque m'a évité une vie foutue, comme tu m'aurais empoisonné la cervelle avec tes conneries. C'est ce qui s'est passé pour la majorité silencieuse de ceux de ma génération qui n'ont pas eu la chance que leur père soit pendu. Voilà pourquoi je suis content d'être ton fils. » Ces mots, de prime abord, extrêmement durs, viennent tout droit du livre que Niklas Frank a écrit pour régler ses comptes avec son père, le tristement célèbre chef nazi Hans Frank.

Fils du « bourreau » et de la « reine de Pologne »

Niklas Frank est le petit dernier de la famille fondée par Hans Frank et son épouse Brigitte Herbst. Il naît à Munich en 1939, au moment où son père atteint l'apogée de sa carrière en recevant d'Hitler sa nomination au poste de gouverneur du Gouvernement général, un État tampon composé de la

partie centrale de la Deuxième République de Pologne, fraîchement annexée et morcelée par les nazis et les Soviétiques. Il témoigne de cet épisode comme suit : « Mère a décroché le téléphone et a crié à mon père : "Hans, le Führer, vite, dépêche-toi enfin, le Führer !" Il est sorti de la baignoire en pataugeant, nu comme un ver. C'est en tout cas ce qu'a dit ma mère. Il se tenait

au garde-à-vous – et peut-être que son membre aussi – en parlant avec Hitler au téléphone. Il s'est ensuite tourné vers ma mère, rayonnant, et lui a dit : "Brigitte, le Führer m'a nommé gouverneur général de Pologne !" Mon père est devenu, conformément aux lois du Troisième Reich, le représentant d'Hitler, le remplaçant direct du Führer dans les territoires polonais occupés. »

Hans Frank naît en 1900. Ayant étudié le droit, il parvient à intégrer, en 1920, le cercle des conseillers juridiques d'Hitler. En 1923, il rejoint le NDSAP et la SA, et profite de ce tremplin pour devenir l'avocat d'Hitler après la tentative de putsch de ce dernier. En 1930, il est élu au Reichstag, et lorsque Hitler accède à la chancellerie en 1933, Hans Frank est promu ministre de la Justice de Bavière. Il décroche toutefois sa plus grosse promotion à l'automne 1939, lorsqu'il est placé à la tête du Gouvernement général. Frank y est immédiatement chargé de l'établissement des ghettos et, à partir du printemps 1942, des centres d'extermination de l'Aktion Reinhardt. Lui et sa famille mènent une vie confortable à Cracovie. En 1945, il est arrêté et jugé au procès de Nuremberg. Il fait partie des rares nazis à reconnaître ses fautes et à exprimer des remords... ce qui ne l'empêche pas d'être condamné à mort pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Hans Frank est pendu en 1946. Les atrocités commises sous sa responsabilité lui auront valu le surnom de « Boucher de la Pologne ».

Niklas Frank : « à chaque témoignage, j'exécute à nouveau mes parents »

Niklas Frank est un journaliste et écrivain allemand. En 1987, il règle ses comptes avec son père dans un livre justement intitulé *Der Vater. Eine Abrechnung* (traduit en français sous le titre *Le père, un règlement de compte*). Quant à sa mère, il la décrit de manière satirique dans un livre teinté de rancœur paru en 2005 : *Meine deutsche Mutter* (pas de traduction française).

Lorsque Niklas pense à ses parents, il se remémore une enfance sans chaleur. Il dépeint sa mère comme une femme peu aimante, voire dominante, qui était très attachée à sa position d'épouse du gouverneur général, à laquelle elle devait son surnom de « Reine de Pologne ». Niklas a un avis très tranché sur sa relation avec sa mère : « Ma mère n'en avait rien à faire de nous. Il n'y a pas si longtemps, j'en ai parlé avec mon frère. Je lui ai demandé : "Est-ce que tu te souviens d'un seul câlin ou d'un baiser de nos parents, et en particulier de notre mère ?" Et il m'a répondu : "Non, il n'y en a jamais eu." »

Accompagnant parfois son père pendant ses jeunes années, il a même été témoin d'actes odieux perpétrés dans les camps de concentration. À l'époque, il n'était pas du tout conscient de la gravité de la situation. Pour l'enfant

qu'il était, il s'agissait même d'agréables sorties avec son père – un fait que l'adulte qu'il est aujourd'hui, a encore du mal à accepter.

Témoigner pour toucher le plus de monde possible

Niklas Frank n'a jamais tenté de fuir ou de nier son passé. Il considère qu'il est de son devoir de parler du passé, et d'en parler à autant de monde que possible. C'est pourquoi il donne des conférences dans les écoles et n'hésite pas à présenter ses parents comme des monstres, car c'est ainsi qu'il les a toujours perçus. Il témoigne surtout pour mettre en garde le public, lui dire que le mal existe. À ses yeux, les récits du passé sont autant d'avertissements. Lorsqu'il témoigne devant des adultes, il ne mâche d'ailleurs pas ses mots : « Malheureusement, je doute toujours de nous, les Allemands [...] Qui sait ? Si l'économie venait à se dégrader à nouveau, certains envisageraient peut-être de se rallier à un leader charismatique, de limiter les minorités ethniques, peut-être même de les enfermer. Sans aller jusqu'à parler de camps de concentration, certains pourraient consentir à un petit homicide, par-ci par-là. Juste de quoi purifier un peu la population, et libérer

des emplois pour les véritables Allemands. Oui, je suis inquiet. »

Une rancœur bouillonnante aux racines profondes

Force est toutefois de reconnaître que Niklas Frank a bel et bien essayé d'aimer ses parents : pendant trois décennies, l'auteur n'a eu de cesse de chercher de nouvelles informations sur les activités de son père. « Je dois avouer qu'au fond de moi, j'ai pleinement conscience du quatrième commandement : "Tu honoreras ton père et ta mère." Mais je ne peux pas. Je ne peux tout simplement pas, et à chaque fois que j'essaie, je fais face à d'énormes blocages [...] Ma motivation profonde était l'espoir de trouver quelque chose de positif au sujet de mon père. Je me disais qu'il avait peut-être sauvé la vie de quelqu'un. Peut-être même d'un Juif ou d'un Polonais. Mais je n'ai rien trouvé. Jusqu'ici, je n'ai rien trouvé. » Il conclut avec ces mots forts : « Je fais le tour des écoles depuis des années et, à chaque visite, j'exécute à nouveau mes parents. Et d'un autre côté, je me dis qu'ils le méritent. »

Johan Puttemans
Coordinateur pédagogique
ASBL Mémoire d'Auschwitz



© Droits réservés

WILHELM BOGER

LE TIGRE D'AUSCHWITZ

Wilhelm Friedrich Boger (1906-1977) était un SS-Oberscharführer allemand et un criminel de guerre. Il était membre de la SS et du personnel du Politische Abteilung (la Gestapo) affecté au KL Auschwitz, où il a introduit une méthode de torture qui porte, aujourd'hui encore, le nom de « balançoire de Boger ».

Wilhelm Boger en 1937



© Domaine public

Fruit de la classe moyenne inférieure, Boger est déjà membre de la Jeunesse national-socialiste (organisme précurseur des Jeunesses hitlériennes) à 16 ans. Il est également actif dans des organisations d'extrême droite *völkisch* telles que l'*Artamanenbund* (la ligue d'Artam). Il rejoint le NSDAP et la SA en 1929, puis la SS en 1930. Après avoir travaillé dans plusieurs commerces, il se retrouve sans emploi en 1932. En 1933, il est embauché au siège de la police politique du Wurtemberg, où il suit une formation technique pour accéder au rang de commissaire.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'Allemagne entreprend d'envahir la Pologne, il est envoyé au poste de police des frontières d'Ostrolenka, et hérite rapidement du surnom de « Bourreau d'Ostrolenka ». En mai 1940, il est muté au bureau de la police d'État de Hohensalza, dans le *Gau Wartheland*, une partie de la Pologne directement annexée à l'Allemagne.

À l'été 1940, il est condamné pour complicité d'avortement par le tribunal de police et de la SS de Berlin, et est incarcéré à la prison de la Gestapo de la Prinz-Albrecht-Straße quelques mois plus



© Domaine public

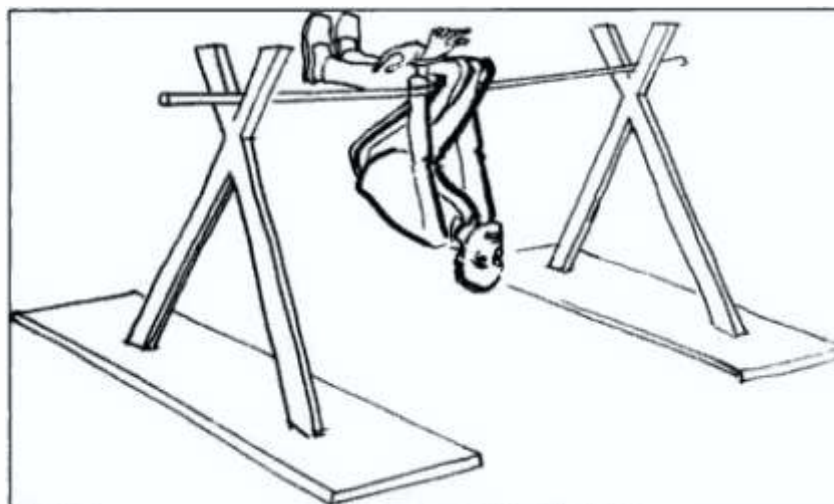
▲ Boger en 1958, après son arrestation

tard. À cause de cette sentence, il est obligé de suivre une brève formation militaire et d'intégrer, sous conditions, un bataillon de police SS. En mars 1942, Boger est blessé sur le Front de l'Est près de Leningrad (aujourd'hui Saint-Petersbourg). Remis sur pied et affranchi de sa liberté conditionnelle, Boger est affecté au camp de concentration d'Auschwitz en décembre 1942. Sous les ordres de Maximilian Grabner (1905-1948), il y devient responsable d'une unité de la section politique chargée d'enquêter sur les évactions, les vols et les disparitions. À Auschwitz, Boger fait fusiller des détenus au hasard, et n'hésite pas à recourir à la torture lors d'« interrogatoires poussés ». Il

invente même un nouvel instrument baptisé la « balançoire de Boger » : une barre horizontale sur laquelle un prisonnier est plié en deux, pieds et poings liés, et doit soit rester ainsi, soit subir un mouvement de balancier vertical. Tout à leur cynisme, les SS appellent cet instrument la « machine à parler ». La balançoire permet en effet d'interroger une victime sans défense à grand renfort de coups de bâton et de fouet, parfois jusqu'à ce que mort s'ensuive. Cette horrible pratique vaut à Boger son second surnom de « Tigre d'Auschwitz ». En janvier 1945, c'est-à-dire peu avant la libération d'Auschwitz par l'Armée rouge, Boger est chargé de transporter des dossiers

secrets vers Buchenwald. De février à avril 1945, la section politique l'envoie au camp de concentration de Mittelbau-Dora, où il encadre une Marche de la mort après l'évacuation, en avril 1945. Il est ensuite censé partir au front avec un groupe de combat, mais ce dernier est dissout avant même d'avoir pu entrer en action. Boger disparaît ensuite de la circulation jusqu'à ce que la police militaire américaine le retrouve à Ludwigsburg, où vivaient ses parents. Le 19 juin 1945, Boger est arrêté et emprisonné au camp d'internement de Dachau. Pendant sa captivité, il livre volontairement le récit de sa vie et de ses activités au sein du camp de concentration d'Auschwitz.

Dessin de la balançoire de Boger



© www.holocaustresearchproject.org

Le 22 novembre 1946, il s'échappe lors de son extradition vers la Pologne en faussant compagnie à son escorte à Furth im Wald, évitant ainsi une mort quasi certaine. Il survit ensuite à la procédure de dénazification sans être trop inquiété. Le tribunal de Stuttgart déclare en effet qu'« il ne donne pas l'impression d'un homme sauvage et brutal, mais plutôt d'un commissaire raisonnable et bien éduqué »¹, avant de clore l'affaire aux frais du trésor public. Boger mène alors une vie de petit bourgeois discret. Lorsque ses connaissances ou voisins évoquent son passé au camp d'Auschwitz, il se contente de répondre qu'il n'a rien à se reprocher.

Le 1^{er} mars 1958, le parquet de Stuttgart reçoit une lettre d'un ex-détenu d'Auschwitz dénommé Adolf Rögner. Dans cette missive, Rögner expose les agissements de Wilhelm Boger et d'autres anciens membres de l'équipe de la SS affectée à Auschwitz. Il faut toutefois attendre mai 1958 pour que le Comité international d'Auschwitz, dont fait notamment partie l'ex-prisonnier Hermann Langbein (1912-1995), ait rassemblé suffisamment de témoins pour forcer le ministère public à lancer un

mandat d'arrêt à l'encontre de Boger et d'autres criminels nazis. Le 8 octobre 1958, Boger est arrêté sur son lieu de travail et interrogé au siège de la police de Stuttgart. Le dossier est ensuite pris en main par Fritz Bauer (1903-1968), procureur général du Land de Hesse et ancienne victime du régime nazi, qui parvient enfin à boucler l'enquête en avril 1963. Wilhelm Boger est accusé d'avoir participé à des sélections, au « vidage » de bunkers et à des fusillades, mais aussi d'avoir tué des prisonniers lors d'interrogatoires. Le procès de Francfort s'ouvre le 20 décembre 1963. Les 22 accusés nient toute implication dans d'éventuels crimes commis à Auschwitz. Boger invective même le public, et exécute un salut hitlérien dans la salle d'audience. Il affirme que tout ce qu'il a fait sous l'administration national-socialiste était de suivre sans réserve les ordres de ses supérieurs. Il finit toutefois par admettre sa culpabilité lors du 145^e jour de procès.

Le 19 août 1965, après 183 jours d'audition, Wilhelm Boger est condamné à la réclusion à perpétuité, et à 15 ans de prison supplémentaires pour meurtre dans au moins cinq cas, ainsi que pour meurtre collectif. Il est en outre

déchu à vie de ses droits civiques. Au terme du procès, Boger déclare : « Aujourd'hui, je réalise que l'idée à laquelle je m'accrochais était fausse et néfaste. »²

Il ne plaide toutefois coupable d'aucune des charges retenues contre lui. Il décède en prison en 1977. La demande de clémence déposée par son épouse n'est jamais traitée, et, avec cette sentence, Wilhelm Boger devient l'un des rares criminels nazis à être réellement puni pour ses actes. ■

Frédéric Crahay
Directeur
ASBL Mémoire d'Auschwitz

(1) Kienzle, M. & Mende, D. (2006). *Fritz Bauer – Wilhelm Boger*. Reihe Denkblatt. Voir : http://www.geissstrasse.de/file_download/33/bauer_boger.p, consulté le 1^{er} décembre 2022.

(2) Voir : https://www.auschwitz-prozess.de/zeugenaussagen/Schlusswoorte_der_Angeklagten/, consulté le 1^{er} décembre 2022.

VENEZ VISITER NOTRE BIBLIOTHÈQUE

La Fondation Auschwitz met à votre disposition une bibliothèque multilingue de plus de 13 000 ouvrages. Les livres et les revues couvrent l'étude de la Seconde Guerre mondiale, du fascisme, du national-socialisme dans le Troisième Reich, des persécutions raciales, des expériences médicales, des crimes de guerre, des politiques génocidaires, de la

relation entre l'histoire et la mémoire, du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie et de sa résurgence, ainsi que du négationnisme et de l'extrémisme à l'époque actuelle.

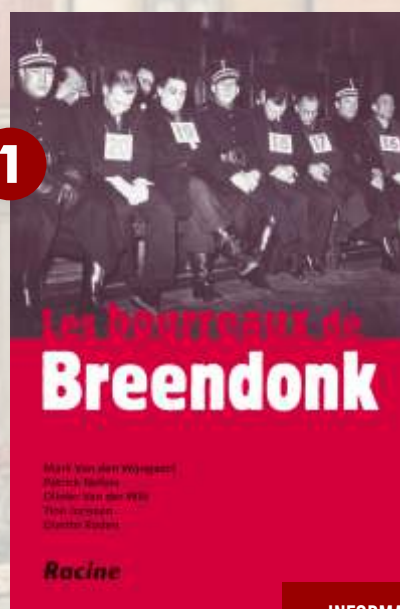
Les génocides des Juifs, des Roms et Sinti, persécutés par les nazis, sont particulièrement représentés, mais d'autres meurtres de masse et génocides commis en Arménie,

au Rwanda, en ex-Yougoslavie, etc. sont également proposés.

Le personnel scientifique de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz est disponible, sur rendez-vous, pour aider les lecteurs dans leurs recherches.

Nous vous présentons ci-dessous une sélection de notre catalogue sur le thème des bourreaux.

- 1 Mark Van den Wijngaert, Patrick Nefors, Olivier Van der Wilt, Tine Jorissen, Dimitri Roden, *Les bourreaux de Breendonk*, Bruxelles, Racine, 2012, 215 p. (ISBN 978-2-87386-777-5)
- 2 Christopher Browning, *Politique nazie, travailleurs juifs, bourreaux allemands*, Paris, Tallandier, 2009, 278 p. (ISBN 978-2-84734632-9)
- 3 Rudolf Hoess, *Le commandant d'Auschwitz parle*, Paris, La Découverte, Coll. Poche Essais - n° 193, 2005, 268 p. (ISBN 978-2-7071-4499-7)



INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS : EMMANUEL.VERSCHUEREN@AUSCHWITZ.BE

GÉNOCIDES EN DIRECT À LA TÉLÉVISION

LES GÉNOCIDES AU RWANDA ET À SREBRENICA

Quand le monde a découvert l'horreur de la Shoah, après la Seconde Guerre mondiale, sa première réaction fut de s'écrier : « Plus jamais ! » Et pourtant... Après le procès Eichmann, en 1961, le grand public a compris que le génocide des Juifs d'Europe par le régime nazi n'avait « rien à voir » avec les affrontements militaires typiques d'une guerre mondiale. Mais comment aurait-on pu arrêter le massacre alors même que les conflits qui déchiraient le monde accaparaient l'attention de tous, protégeant ainsi les génocidaires de toute intervention extérieure ? En réalité, les victimes n'avaient pas l'ombre d'une chance. Il est en revanche plus difficile de rationaliser les événements qui se sont produits d'avril à juillet 1994 au Rwanda ou en juillet 1995 en Bosnie : ici, aucun conflit généralisé n'empêchait la communauté internationale de réagir. Pourtant, nous nous sommes contentés de suivre ces génocides depuis le confort de notre canapé.

Le génocide des Tutsis au Rwanda

Le génocide de 1994 au Rwanda est le fruit d'une crise économique, d'une guerre civile, d'une explosion démographique, et d'une lutte pour le pouvoir. Après s'y être longuement opposé, le président rwandais de l'époque, Juvénal Habyarimana (1937-1994), avait accepté de se plier aux accords d'Arusha et de mettre un terme à la crise et à la guerre civile qui faisait rage depuis plusieurs années déjà. Cette guerre civile avait commencé à l'automne 1990, lorsque la branche armée du *Front patriotique rwandais* (FPR) avait attaqué le Rwanda. Le FPR était principalement composé de Tutsis exilés en Ouganda et avec lesquels Habyarimana avait été forcé de signer un compromis. Revenons sur les événements qui ont précédé le massacre.

Dans la soirée du 6 avril 1994, l'avion présidentiel approche de l'aéroport de Kigali avec à son bord le président rwandais Habyarimana, le président du Burundi Cyprien Ntaryamira et d'autres figures des autorités politiques et militaires rwandaises. Ils rentrent de Tanzanie, où ils ont participé à un débat sur les accords d'Arusha. Alors que l'équipe française amorce la descente vers Kigali, deux missiles sont tirés depuis une zone proche de la piste d'atterrissage. L'appareil est touché, s'écrase, et le crash ne laisse aucun survivant. Ayant appris le décès d'Habyarimana, le général Roméo Dallaire, de la MINUAR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda), se rend au quartier général de l'armée rwandaise, où il rencontre le colonel Théoneste Bagosora (1941-2021), un Hutu pur et dur. Dallaire déclare qu'avec

la disparition d'Habyarimana, la direction de l'État revient automatiquement à la Première ministre Agathe Uwilingiyimana (1953-1994). Le lendemain, Uwilingiyimana et les dix soldats belges chargés d'assurer sa protection sont assassinés.

À l'annonce de la mort du président, le Rwanda plonge dans le chaos le plus total. Un groupe de hauts fonctionnaires militaires, dirigé, entre autres, par Bagosora, s'empare rapidement du pouvoir. De nombreux Tutsis et Hutus modérés sont assassinés dans la foulée, sous l'impulsion de l'armée et des milices Interahamwe. Au départ, la situation n'est pas tout à fait claire. Les reportages télévisés montrent de longues colonnes de Rwandais fuyant leur pays avec leurs possessions pendant que de jeunes hommes aux habits miteux scandent « Hutu Power » en brandissant des machettes ou en tirant

en l'air avec des armes lourdes. Des piles de cadavres bordent les routes et jonchent les fossés, mais les observations et les analyses des médias ne sont pas claires. Au total, plus de 800 000 personnes perdent la vie en à peine trois mois. Pourtant, le président américain Bill Clinton réduit le génocide à un simple produit de « haines tribales », confirmant, ce faisant, plusieurs préjugés tenaces sur l'Afrique¹.

Le 8 novembre 1994, le Conseil de sécurité de l'ONU institue un tribunal pour poursuivre les personnes responsables du génocide et d'autres violations graves du droit

humanitaire international commises entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994 à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières rwandaises. Le Rwanda, membre temporaire du Conseil en 1994, est le seul pays à voter contre l'érection d'un tel tribunal². Le Tribunal pénal international pour le Rwanda est établi à Arusha (Tanzanie), dans le bâtiment où les accords d'Arusha avaient été signés. Il restera en fonction jusqu'en 2015.

Après le génocide, plus de 100 000 Hutus sont jetés en prison sous l'inculpation de participation aux atrocités de 1994. Cette situa-

tion est unique en son genre : au Rwanda, les coupables sont des voisins qui ont décidé de tuer après des années de cohabitation. Ils sont disséminés dans toutes les couches de la population, et pas seulement au sein des organes militaires. Du jour au lendemain, de simples citoyens se sont laissés aveugler par la propagande de la *Radio Télévision Libre des Mille-Collines* (RTL) et se sont donné pour mission d'éliminer les « cafards ». Dans les années qui suivent le génocide, de nombreux survivants émigrent en Belgique, mais de nombreux coupables font de même. Que ce soit au

▼ Trois auteurs jugés par un *gacaca*



© Thijs B. Bouwknecht

Rwanda ou en Belgique, rescapés et génocidaires sont alors contraints de cohabiter, dans la mesure du possible. Il faudra des années pour juger et, le cas échéant, condamner individuellement chaque accusé. Sans oublier qu'entre-temps, le pays a besoin de tous ses citoyens pour se reconstruire. Pour accélérer les choses, certaines tâches sont confiées aux *gacaca*. Ces tribunaux populaires rwandais sont notamment chargés de découvrir ce qu'il s'est réellement passé, d'accélérer les procédures relatives aux génocides, de lutter contre la culture de l'impunité, et de réconcilier les Rwandais. Entre 2002 et 2012, ces 12 000 *gacaca* traiteront plus d'un million d'affaires³. Théoneste Bagosora, considéré comme la tête pensante

▼ Théoneste Bagosora lors de son procès devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda à Arusha (Tanzanie)



du génocide est condamné à 35 ans de réclusion, et décèdera en prison.

Le nettoyage ethnique en Bosnie

Relatée dans tous les médias, la guerre en Yougoslavie s'est déroulée sous les yeux du monde entier, mais au lieu d'intervenir, la communauté internationale a préféré suivre les affrontements sur son petit écran. Il faut dire que la stupéfiante complexité de cette guerre civile n'arrangeait rien : à la télévision, les gens voyaient des Serbes se battre contre des musulmans bosniaques et croates, des Croates lutter contre des Serbes et des musulmans bosniaques, des musulmans bosniaques lutter contre des Croates et des Serbes, le tout dans une République fédérale de Yougoslavie considérée, jusqu'alors, en règle générale, comme un pays paisible et ethniquement ouvert.

Reprenons dès le début. À partir de 1945, le commandant des Partisans Josip Broz Tito (1892-1980) régit le pays sous la forme d'un État socialiste à parti unique. La crise commence à se profiler après 1980, avec comme premier signe avant-coureur une demande d'autonomie croissante des Albanais du Kosovo, une province du sud de la Serbie. Les Albanais représentent près de 80 % de la population kosovare et, dans la pratique, la province est déjà dirigée par une élite majoritairement albanaise. À présent, cette dernière exige l'indépendance pure et simple du Kosovo ainsi qu'un statut égal à celui des six républiques⁴. De nombreux

Serbes considèrent toutefois cette province comme une partie intégrante et inaliénable de la Serbie. Au printemps 1981, le mouvement albanais pour l'autonomie du Kosovo, soutenu par de larges groupes d'Albanais kosovars, fait l'objet d'une violente répression de la part de la police et de l'armée fédérale du gouvernement nationaliste serbe. En 1989, l'autonomie du Kosovo est officiellement révoquée. La propagande serbe dépeint les Albanais comme des barbares primitifs qui se reproduisent à tout va dans le but d'user de leur surnombre pour prendre le dessus sur les autres races. Les Albanais sont également accusés de vouloir assassiner les braves paysans serbes et monténégrins pour s'emparer de leurs terres et violer leurs femmes. D'après la rumeur, les Albanais ont pour ambition de quitter la Serbie pour l'Albanie. Si ces allégations sont largement infondées, elles n'en nourrissent pas moins la peur et le sentiment de menace de la population serbe locale. En Yougoslavie, ce mécanisme de polarisation sera utilisé à plusieurs reprises au cours de la décennie suivante. Dans un contexte d'instabilité et d'insécurité croissantes, il arrive souvent que certains groupes se sentent menacés par d'autres et se posent dès lors en victimes. En général, cette peur de l'autre finit par entraîner des conflits violents, une règle à laquelle n'échappe pas la Yougoslavie à l'époque qui nous intéresse, la Slovanie et la Croatie profitant du chaos pour déclarer leur indépendance en 1991.

Up To \$5 Million Reward
Wanted
For crimes against humanity



Slobodan Milosevic
 President of the Federal Republic of Yugoslavia

For genocide and crimes against humanity




Radovan Karadzic **Ratko Mladic**

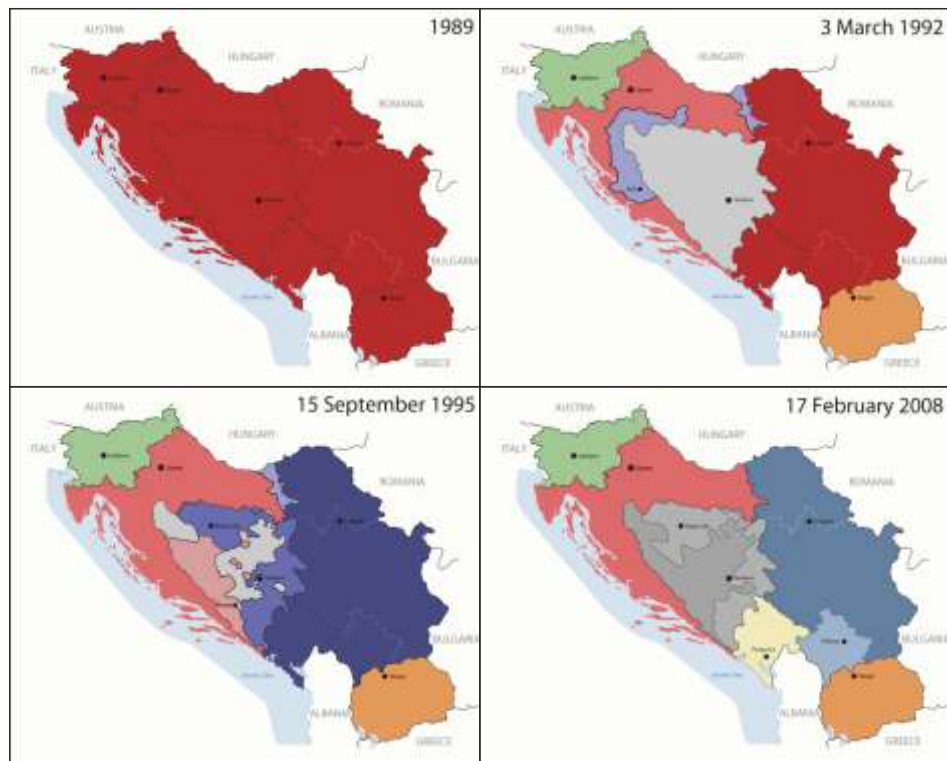
REWARDS FOR JUSTICE
 Post Office Box 96781 • Washington, D.C. 20090-6781 U.S.A.
 email: mail@dsrewards.net • www.dsrewards.net
 1-800-437-6371 (U.S.A. Only)



© Tribunal pénal international pour l'ex-Yugoslavie

En 2000, les États-Unis ont promis jusqu'à 5 millions de dollars de récompense pour toute information menant à la capture de Milosevic, Karadzic et Mladic

Karadzic (1945-), et le commandement militaire de Ratko Mladic (1942-). Des dizaines de milliers de musulmans bosniaques se sont réfugiés à Srebrenica pour échapper à d'autres nettoyages ethniques perpétrés dans la région, et la zone est officiellement protégée par le *Dutchbat*, un bataillon d'environ 370 Casques bleus néerlandais envoyés par l'ONU. Trop peu nombreux, trop peu armés, et privés de soutien aérien malgré leurs demandes répétées, les soldats du *Dutchbat* sont incapables de repousser l'offensive serbe. Après la chute de Srebrenica, l'armée serbo-bosnienne sépare les hommes musulmans de leurs femmes et leurs enfants. Ces derniers sont parqués dans des camions et des bus, puis déportés vers des territoires contrôlés par le gouvernement bosnien, tandis que les hommes sont emmenés ailleurs pour y être exécutés. Quelque 8 372 musulmans bosniaques sont ainsi fusillés entre le 11 et le 16 juillet. Conformément au plan de l'envahisseur, les femmes des victimes n'oseront jamais revenir dans la région. Il faudra un certain temps avant que le monde découvre l'horreur de ces exécutions de masse, et il faudra plus de temps encore avant qu'il réalise qu'il s'agit d'un véritable génocide perpétré par l'armée de la République serbe de Bosnie. En août 1995, la communauté internationale, choquée par l'effroyable massacre de Srebrenica, condamne la passivité des États-Unis, de l'OTAN et de l'ONU devant les agissements des Serbes. Les coupables tentent alors de cacher leurs fosses communes en



© Wikipedia

réenterrant les corps plus près des frontières pour faire croire à des dommages collatéraux, mais sans succès. À partir de la fin du mois d'août, les avions de l'OTAN bombardent systématiquement les infrastructures serbes autour de Sarajevo et ailleurs en Bosnie, obligeant les Serbes de Bosnie et les dirigeants serbes à se retirer et à prendre part à des négociations de paix. La guerre prend officiellement fin en décembre 1995, lorsque toutes les parties prenantes signent les accords de Dayton sous la contrainte des États-Unis et de la communauté internationale. En février 1993, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie est établi à La Haye sous l'impulsion des Nations unies. Ce tribunal est la première cour pénale internationale à voir le jour depuis la Seconde Guerre mondiale et les procès de Nuremberg. En 2001, il rend à l'encontre du général

Radislav Krstic la toute première condamnation pour génocide jamais prononcée en Europe. Parmi les 160 suspects inculpés par les procureurs, on retrouve Slobodan Milosevic (1941-2006), ancien président serbe et premier chef d'État à être accusé de crimes de guerre et de génocide. Il décèdera toutefois avant le prononcé de sa sentence. Radovan Karadzic et Ratko Mladic écopent tous deux d'une peine de prison à perpétuité. Dans ce cas précis, la perception du « coupable » est toutefois assez particulière, car aujourd'hui encore, la population serbe de Bosnie et de Serbie considère Milosevic, Karadzic et Mladic comme des héros populaires, et non comme des criminels de guerre⁵.

Frédéric Crahay
 Directeur
 ASBL Mémoire d'Auschwitz

▲
 Ces cartes montrent la situation turbulente qui prévalait dans l'ex-Yougoslavie et le résultat final aujourd'hui

- (1) Des Forges, A. (1999). *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Human Rights Watch, p. 28.
- (2) Van Haperen, M. (2012). *The Rwandan Genocide, 1994. The Holocaust and other Genocides*, p. 113.
- (3) Ingelaere, B. (2016). *Inside Rwanda's Gacaca Courts: Seeking Justice After Genocide*. University of Wisconsin Press.
- (4) Zwaan, T. (2012). *Crisis and Genocide in Yugoslavia, 1985-1995. The Holocaust and other Genocides*, p. 126.
- (5) Koen Vidal : « En ex-Yougoslavie, la glorification des criminels de guerre est plus présente que jamais », dans : *De Standaard*, 10 juillet 2020 (traduction libre).

Dans cette rubrique : des images, des textes, des liens Internet, sans commentaire. Que sais-tu du contenu de cette page ? Quel est le lien avec le thème et quelle est ton opinion critique ? Envoie ta réponse à ces trois questions par mail via georges.boschloos@auschwitz et gagne une de nos publications au choix.

NO COMMENT

Les photos de la rubrique **NO COMMENT** des quatre *Traces de Mémoire* de 2022-2023 se complètent.



© USHMM



© USHMM

L'ÉVOLUTION DE L'ÉTUDE DES CRIMINELS DEPUIS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Cette étude entend contribuer au processus d'étude des responsables de la Shoah qui a vu le jour en 1945. Puisqu'il est question de « représentation de l'acte », je commencerai par revenir sur l'évolution de l'étude classique des coupables et sur ces principaux ouvrages, résultats et changements de paradigme. Au cours de la dernière décennie, l'étude des coupables a bénéficié d'une prise de distance par rapport aux événements (laissant plus d'espace à la recherche scientifique) et connu un élargissement croissant du groupe des responsables, une hausse de complexité, et un approfondissement des questions sur les processus et les interactions ayant mené au chaos de la Shoah.

La première représentation des bourreaux (*Exzeßtäter*) et des meurtriers de bureau (*Schreibtischtäter*) a entraîné l'hypothèse de la folie ou du mal incarné : les coupables de violences collectives étaient soit intrinsèquement mauvais, soit atteints de l'un ou l'autre trouble psychologique. Le diagnostic variait donc entre malveillance et psychopathologie. Le coupable était ainsi réduit à son seul acte, et son comportement criminel était considéré comme un raté du processus de civilisation. Une conclusion parfaitement compréhensible juste après une confrontation avec des crimes de masse particulièrement effroyables. Lors de leurs procès, de nombreux criminels ont utilisé des techniques de défense classiques comme la logique du simple respect des ordres (« Les ordres sont les ordres. ») et l'argument du « *tu quoque* » (« Vous aussi, vous avez commis des crimes de guerre ! »)

Il s'agit bien entendu de deux sophismes qui ne changent rien à ce qu'ils ont fait, mais qui découlent d'un réflexe de conservation, un besoin impérieux de ne pas être tenu responsable et d'échapper ainsi à la peine de mort. Ces réactions soulèvent tout de même quelques interrogations. Ces raisonnements sont-ils uniquement des outils de défense, ou ont-ils également joué un rôle lors de la perpétration des crimes en question ? Dans quelle mesure les auteurs se sont-ils sentis obligés de poser l'un ou l'autre acte ? À quel point l'image créée pour déshumaniser certains groupes et empoisonner la société a-t-elle contribué au massacre ? À l'époque, personne ne s'est posé ces questions sous-jacentes, et encore moins le grand public. La responsabilité pour le mal infligé a ainsi pu être imputée à des individus bien précis. Le problème avec cette approche est

que tout est mis sur le dos d'organes comme la SS et la Gestapo, qui sont devenus l'« alibi d'une nation », comme l'indique le titre d'un ouvrage de l'historien allemand Gerald Reitlinger. Paul Gerhard a décrit cette première phase de répudiation et de diabolisation minutieuses des coupables comme une période de « prise de distance par l'exterritorialisation, la criminalisation et la diabolisation ». Les coupables étaient fous ou foncièrement mauvais, et symbolisaient l'autre camp. Les réalités politiques de la guerre froide ont toutefois changé la donne : l'Allemagne de l'Ouest (secteurs ouest) condamnait une pérennisation de la dictature en Allemagne de l'Est (secteur soviétique), tandis que le secteur public démocratique allemand (la RDA) accusait l'Ouest de maintenir d'anciens nazis à de hautes fonctions particulières ou institutionnelles. De son côté,

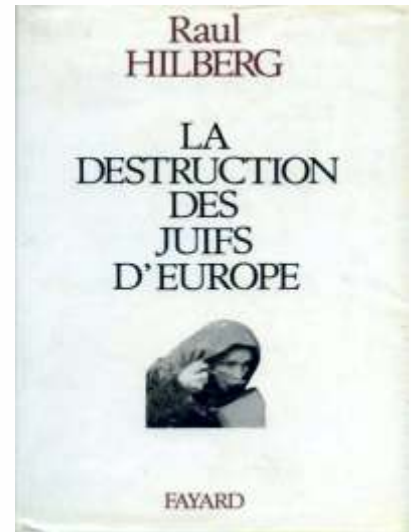
l'Autriche blâmait l'ensemble de l'Allemagne. L'un des documents les plus marquants est le *LIVRE BRUN : Les Criminels de Guerre et les Criminels Nazis en République Fédérale et à Berlin-Ouest*, publié par le Conseil national du front national de l'Allemagne démocratique et le Centre de documentation des archives nationales de la RDA. Du rôle perpétuel du complexe de l'IG Farben aux interminables listes d'anciens avocats nazis, SS, agents de police et autres dans la section « Justice de Bonn », la position de la RDA était claire : les criminels du national-socialisme étaient dans l'autre camp. En 1967, Alexander et Margarete Mitscherlich ont déclenché un scandale en publiant *Le deuil impossible*, un ouvrage dans lequel ils étudient d'un point de vue psychoanalytique diverses attitudes défensives largement répandues au sein de la société allemande.

Le problème est qu'à cette époque, l'identité des coupables et la nature de leurs crimes étaient encore floues. Les horribles photos dévoilées au public montrent des piles de cadavres et quelques surveillants chargés de jeter les corps dans des fosses communes. Cette vague d'images imposées après coup n'expose pas les criminels ou les crimes

eux-mêmes, mais uniquement l'effroyable résultat final. Par conséquent, la faute a été rejetée sur l'ensemble du peuple allemand. Visuellement, mais aussi verbalement. L'une des affiches de dénazification visuelle portait ainsi le slogan « Ces actes honteux sont de votre faute. » De son côté, la société allemande ne se sentait pas responsable, et a réagi en faisant valoir son propre statut de victime : elle aussi souffrait de la désolation semée par le national-socialisme. Il est alors devenu évident qu'il fallait absolument traquer et condamner un groupe restreint de « véritables nazis ». Mais comment les identifier ? Le Centre de documentation de Berlin a publié un pamphlet intitulé *Faits relatifs à la procédure d'adhésion au parti nazi* pour justifier la collecte à grande échelle de cartes de membre et d'autres pièces susceptibles de fournir des informations sur l'empire nazi. Les anciens camps de concentration ont été transformés en camps d'internement où enfermer les nazis présumés. Des livrets *Connaissez-vous cet homme ?* contenant de nouvelles photos des anciens surveillants des camps ont commencé à circuler pour faciliter l'identification des coupables et le recueil de témoignages. C'est également à cette période que toutes sortes de documents, de

recueils et d'archives ont été rassemblés et mis en sécurité pour que les générations futures puissent les étudier à leur tour, généralement avec une nouvelle perspective et un autre degré d'implication.

Les années soixante ont marqué le début d'une nouvelle période. Plusieurs grands auteurs tels que Raul Hilberg, Hannah Arendt et, plus tard, Hans Mommsen, ont fait éclater les dogmes et les idées reçues en se penchant sur les multiples rouages qui ont mené à la Shoah. Avec le recul, ces auteurs ont pu proposer de nouvelles interprétations des documents et archives rassemblés plus tôt. *La Destruction des Juifs d'Europe* de Raul Hilberg est la preuve formelle de ce changement d'approche. Dans cette œuvre monumentale, Hilberg déconstruit définitivement la vision de la Shoah comme le fait d'Hitler et d'une poignée de criminels. Sur la base d'une analyse approfondie d'innombrables sources et dossiers de procès, il dénonce les personnes, services, institutions et organisations qui ont également contribué au drame. Alors que l'étude de la Shoah s'était jusque-là principalement concentrée sur les victimes et la reconnaissance de leurs souffrances, Hilberg s'est intéressé aux coupables et aux specta-



teurs, forgeant ainsi l'image d'une machine aux multiples rouages qui a mené à un épouvantable massacre. Raul Hilberg a notamment mis en lumière la répartition des tâches entre les coupables, une machine bureaucratique qui a systématiquement permis et facilité l'extermination des Juifs d'Europe. Dans ses travaux, Hannah Arendt propose, elle aussi, une analyse plus fonctionnaliste des coupables. Spécialiste de l'antisémitisme, de l'impérialisme et du totalitarisme, elle avait été chargée de rédiger un compte-rendu (journalistique) du procès d'Adolf Eichmann, qui s'est tenu à Jérusalem. Eichmann faisait partie des chefs nazis qui ont en grande partie organisé la Shoah, de l'émigration à l'extermination, en passant par la déportation¹. Dans le portrait qu'Arendt dresse du coupable Eichmann, elle s'éloigne du stéréotype de la pathologie pour se pencher sur les travers de la bureaucratie. Eichmann était un impitoyable meurtrier de bureau qui se distinguait non pas par des traits diaboliques, mais bien par sa banalité. Arendt fait par exemple référence à son langage standardisé, à son raisonnement administratif et bureaucratique, à son sens du devoir, à sa loyauté envers la SS et à son obéissance aux ordres. Elle décrit Eichmann comme un personnage ordinaire,

voire comme un clown ou un pantin. Bref, ce qui caractérisait Eichmann, c'était un manque de réflexion propre, et non une nature diabolique ou une personnalité pathologique². Hannah Arendt a publié ses rapports sur le procès d'Eichmann dans le *New Yorker*, et plus tard dans son livre *Eichmann à Jérusalem*. Ce dernier, qui a pour sous-titre *Rapport sur la banalité du mal*, a eu l'effet d'une bombe, surtout au sein du jeune État-nation d'Israël, où le procès d'Eichmann a eu lieu. L'un des cerveaux de la Shoah y est en effet dépeint comme un simple mortel, un homme comme les autres. La critique s'est tant enflammée que certains érudits se sont ouvertement demandé si Arendt n'était pas passée du côté des nazis. Sa théorie de la platitude et de la banalité du mal-facteur était diamétralement opposée à la représentation des coupables qui reposait sur la malveillance intrinsèque ou la pathologie. Les interviews antisémites données par Eichmann à l'ancien SS et journaliste Wilhelm Sassen (les fameux « entretiens Sassen ») montrent toutefois qu'Eichmann s'était bel et bien enfoncé dans le mal. D'après moi, Hannah Arendt a toutefois su utiliser les sources disponibles à l'époque et faire preuve d'un courage infaillible pour bouleverser les codes établis

et remettre en question cette image diabolisante des coupables (et non l'acte lui-même !). La vision qu'elle a proposée impliquait une complexité nouvelle et la prise en compte de nombreux rouages supplémentaires, et certains avaient en outre du mal avec son style analytique, qui leur semblait aseptisé. Toujours est-il que ses découvertes et son interprétation des sources existantes ont jeté les bases nécessaires à la construction d'un nouveau paradigme. La théorie des rouages mérite également une critique plus approfondie, mais cela attendra un prochain article. ■

Dr Christophe Busch
Hannah Arendt Instituut

Le texte intégral sera publié, accompagné de toutes les notes dont seulement une sélection est reprise ici, dans notre revue scientifique Témoigner : Entre histoire et mémoire (avril 2023).

(¹) Cesarani, D. (2010). *Adolf Eichmann*, Éditions Tallandier
Sur le rôle d'Eichmann lors de la Conférence de Wannsee, voir : Roseman, M. (2002). *Ordre du jour : génocide, le 20 janvier 1942*. L. Audibert

(²) Arendt, H. (1991). *Eichmann à Jérusalem*. Gallimard

Nom et prénom

Classe / Cours

Quelle était à l'origine la profession de Hannah Arendt et comment en est-elle venue à écrire un livre sur Eichmann ?

Elle choisit comme sous-titre « *Rapport sur la banalité du mal* ». Regardez le titre original en anglais et comparez les différentes significations possibles dans les deux langues.

Quel sens vous vient d'abord à l'esprit en lisant ce titre, sans connaître le contenu du livre ?

Le sens est-il toujours le même lorsque vous savez ce qui est décrit dans le livre ? Expliquez votre réponse.

Remarques de l'enseignant/e

TRACES DE MÉMOIRE

est une publication trimestrielle de
l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

www.auschwitz.be

THERESE BRANDL

LA TERRIBLE ASSISTANTE DE MARIA MANDL



© Domaine public

▲ Therese Brandl lors de son arrestation en 1945

Après la Seconde Guerre mondiale, un rescapé d'Auschwitz du nom d'Andreas Larinciakos a levé le voile sur les méfaits commis, entre autres, par Therese Brandl. Dans son témoignage, l'Italien, déporté à l'âge de neuf ans à peine, décrit son calvaire comme suit : « Quand j'étais au camp, le docteur Mengele m'a prélevé du sang de nombreuses fois. En novembre 1944, tous les enfants ont été transférés vers le « camp tsigane ». Quand ils nous ont comptés, ils ont réalisé qu'il en manquait un. Du coup, la responsable du camp Mandl et son assistante Brandl ont décidé de nous jeter dans la rue un matin et de nous laisser debout dans le froid glacial jusqu'au lendemain. » Therese Brandl était certes subordonnée à Maria Mandl (voir TdM 46), mais elle n'en était pas moins une tortionnaire à part entière.

Therese Brandl est née en Bavière en 1902, et travaillait comme servante. Comme de nombreux travailleurs, elle a rejoint le DAF en 1934. Le DAF, Front allemand du travail (*Deutsche Arbeitsfront*) est une organisation syndicale fondée par les nazis qui s'est imposée comme la seule option des travailleurs après l'abolition de tous les syndicats créés sous la République de Weimar. Le DAF prétendait défendre les travailleurs allemands en luttant pour l'amélioration de leurs conditions et de leur environnement de travail. En échange, l'organisation exigeait de ses membres une obéissance totale. Therese Brandl commence sa sinistre carrière dans le système des camps de concentration en 1940. Embauchée au camp pour femmes de Ravensbrück, elle y est formée par la *SS-Oberaufseherin* (surveillante en chef) Johanna Langefeld (voir TdM 45). Elle est ensuite promue au poste de *Rapportaufseherin* (ou *Rapportführerin*, c'est-à-dire responsable des rapports). Son rôle consiste à compter les détenues et à veiller à l'exécution des sanctions prononcées. En mars 1942, soit plus d'un an après son arrivée au KL de

Ravensbrück, elle est envoyée au fameux *Stammlager* d'Auschwitz I, dont elle gère la laverie en tant que *Rapportaufseherin*. À l'automne, elle est mutée au tout nouveau camp d'Auschwitz II – Birkenau, où elle est rejointe par Maria Mandl, une *Oberaufseherin* qui a, elle aussi, fait ses armes à Ravensbrück. Une nouvelle promotion la propulse ensuite au rang de *Erstaufseherin* (première surveillante), une fonction qu'obtient également Irma Grese (voir TdM 48). À l'été 1943, l'année de son affiliation au NSDAP, Therese Brandl reçoit une Médaille du mérite de guerre pour « comportement exemplaire » en récompense de ses bons et loyaux services au sein des camps de concentration. Les « services » en question consistaient à prendre part à la sélection des nouveaux arrivants (femmes et enfants) à éliminer directement, des détenus à envoyer aux chambres à gaz, mais aussi à brutaliser physiquement les prisonniers – enfants compris. Avec l'approche de l'armée soviétique, en 1944, Brandl est envoyée au KL de Mühldorf (un camp satellite du KL de Dachau) avec plusieurs de ses

consœurs, mais n'y tient qu'un rôle d'*Aufseherin*. Ses activités au sein de ce camp sont toutefois beaucoup moins connues. En avril 1945, elle fuit vers les montagnes bavaroises, mais ses crimes la rattrapent rapidement : en août de la même année, elle est arrêtée par l'armée américaine et placée en détention préventive en attendant d'être interrogée sur sa collaboration avec le régime nazi. Elle est remise aux autorités polonaises en novembre 1947. Lors du procès d'Auschwitz, organisé à Cracovie en décembre 1947, Therese Brandl est reconnue coupable de crimes contre l'humanité en raison de sa participation à des sélections ayant entraîné la mort des personnes visées. En janvier 1948, elle est pendue à la prison de Montelupich, à Cracovie, en même temps que d'autres condamnés à mort. Son corps est ensuite remis à l'université de Cracovie pour y servir de sujet d'étude aux étudiants en médecine. ■

Johan Puttemans
Coordinateur pédagogique
ASBL Mémoire d'Auschwitz

LES SS FLAMANDS DE BREENDONK

Lorsque l'Allemagne envahit l'Union soviétique, le 22 juin 1941, les tensions déjà présentes en Belgique s'intensifient. Les communistes belges s'opposent à l'opération Barbarossa, qu'ils considèrent comme une violation du pacte de non-agression conclu par Hitler et Staline en 1939. De son côté, l'envahisseur nazi décide d'empêcher la formation de groupes de résistance communistes en emprisonnant préventivement tous les communistes et citoyens russes connus. La plupart d'entre eux sont alors enfermés au fort de Breendonk, un camp de transit établi en septembre 1940 par la *Sipo-SD* (*Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst*), la police de sûreté allemande. À Breendonk, prisonniers politiques, Juifs et otages découvrent la privation, la persécution, le travail forcé et la malnutrition. À partir de 1942, les exécutions et les séances de torture viennent s'ajouter à l'horreur. Les estimations font état de 3 600 détenus, dont près de 300 périront dans l'« enfer de Breendonk » ou à l'hôpital militaire d'Anvers. Les autres finiront par être déportés vers un autre camp du Reich, où la moitié d'entre eux perdront la vie.

Devant le flux constant de nouveaux détenus, la *Sipo-SD* est contrainte d'engager des collaborateurs locaux pour renforcer l'équipe de surveillance du fort, et les premiers SS flamands arrivent à Breendonk dès septembre 1940. Ils contribuent à l'administration

du camp en tant que *Hilfspolizeibeamten* (agents auxiliaires), et sont en outre chargés de garder les prisonniers. À partir de 1942, ils prennent également part aux exécutions et aux « interrogatoires poussés » dans la salle de torture. De nombreux anciens détenus déclareront plus tard que les SS flamands étaient encore plus brutaux que leurs supérieurs allemands. Lors de la répression de la collaboration d'après-guerre (1944-1951), au moins treize SS flamands de Breendonk seront condamnés à mort pour les crimes perpétrés au camp. Au final, sept d'entre eux passeront devant le peloton d'exécution.

Fernand Wyss

De tous les SS flamands de Breendonk, Fernand Wyss est sans doute le plus (tristement) connu. Né le 20 janvier 1920 à Deurne, ce mécanicien de profession occupe son temps libre dans son club de lutte local. Après la capitulation belge du 28 mai 1940, il intègre la branche flamande de la *Waffen-SS*. Au printemps 1940, il reçoit une formation militaire à Munich, suivie d'une éducation politique à Oberau. Le 13 septembre 1941, Wyss demande à être libéré de la *Waffen-SS* pour pouvoir intégrer la *Sipo-SD*. Deux jours après sa mutation, il devient l'un des premiers SS flamands en poste à Breendonk. Il s'y illustre rapidement comme l'un des surveillants les plus brutaux. À partir de l'été 1942, il se radicalise encore



© Breendonk Memorial/WHI

▲ Fernand Wyss, probablement le plus connu des SS flamands

plus sous l'influence de son collègue SS Richard De Bodt. Lorsqu'ils sont en service en même temps, Wyss et De Bodt sont la cruauté incarnée. De Bodt est rusé et sait comment stimuler son collègue. Wyss maltraite tellement de détenus qu'il sera incapable de reconnaître ses victimes après la guerre. Il participe également aux interrogatoires dans la salle de torture et est présent à chaque exécution. En à peine trois ans à Breendonk, il aura tué au moins 16 prisonniers et en aura torturé 167, dont 113 souffriront de maladie ou d'une incapacité de travail à la suite des mauvais traitements infligés par Wyss.

Si Fernand Wyss fait preuve d'une férocité inouïe envers les prisonniers à sa charge, il n'en est pas

moins soumis aux règles édictées par ses supérieurs allemands. Au printemps 1944, Wyss est sous le coup d'une mesure disciplinaire, et la direction du camp de Breendonk l'envoie au *Ersatzkommando der Waffen-SS in Flandern und Wallonien*, un service basé rue de la Loi à Bruxelles, qui assure le recrutement pour la *Waffen-SS* et la Croix rouge allemande. Wyss y monte la garde en attendant sa sanction. Le 17 mars 1944, il se plaint de son sort dans une lettre adressée à son épouse :

« ... personne n'a encore parlé de me mettre au trou, mais une chose est sûre : je me réjouis de me tirer d'ici. Le Kämper [le commandant adjoint allemand de Breendonk] et le chef m'ont dit que j'avais pris 3 jours et une semaine dans le corps de garde. C'est déjà une peine suffisante, et si je dois rester plus longtemps, il risque de m'arriver des bricoles, parce que tenir le coup au milieu des Hongrois et des Roumains, ce n'est pas facile pour un bon Flamand. Ce qui se passe ici est une honte sans nom : c'est l'anarchie, les guichets doivent être verrouillés en permanence contre les voleurs... Je jure que je ne tiendrais pas un mois [...]. À part ça, la nourriture n'est pas mauvaise et il y en a beaucoup, donc c'est une bonne chose. Le travail n'est pas difficile, mais le manque de camaraderie envers les Flamands est flagrant. On doit tout faire, quitter nos familles, supporter la haine et la jalousie et se faire traiter de traître... Quand je suis parti, le chef a encore dit qu'il fallait faire régner l'ordre, et que je devais bien me tenir, mais s'il ne respecte pas sa parole, je ne suis pas responsable de mes actes. »¹

Les surveillants flamands tels que Fernand Wyss se voient comme des idéalistes qui risquent tout ce qu'ils ont pour offrir un avenir meilleur à la Flandre, mais se sentent relégués au rang de gardes de seconde zone par leurs supérieurs allemands. Pour Wyss, cette mutation à Bruxelles est une véritable brimade. Le 19 mars 1944, il écrit : « je n'arrive pas à me dire que ces hommes qui laissent tout couler à Breendonk me laissent crever ici... non, ce n'est pas possible, ce serait un scandale. La seule solution est de demander une décharge, mais on ne te la donne quand même pas, ou alors il faut être malade ou inapte, alors peut-être, sinon on fonce droit dans un mur de fer. Une fois qu'on est dedans, on n'en sort pas facilement [...] Je pourrais écrire un livre sur tout ce qu'on subit en tant que S.D. Et pourtant on tient, pas pour la solde, pas pour les maigres francs qu'on ramène à la maison, mais parce qu'on sert une cause juste, parce qu'on sert le Führer, voilà ce qu'on en retire [...] »² Peu avant la Libération, Fernand Wyss fuit vers l'Allemagne, où il entre à nouveau au service de la *Waffen-SS*. Il revient en Belgique à la fin du mois de mai 1945, alors que le *Krijgsraad* d'Anvers (tribunal militaire) l'a condamné à mort pour collaboration militaire le 21 février 1945. Au centre de rapatriement de Turnhout, Wyss est rapidement reconnu et arrêté. Son exécution est toutefois différée pour qu'il puisse également répondre des actes commis à Breendonk devant la justice de Malines. Le 7 mai 1946, Fernand Wyss est frappé d'une seconde peine de mort ; sentence qui est confirmée en appel le

Réflexion éthique

Nous voyons que Fernand Wyss se radicalisait de plus en plus sous l'influence de son collègue SS Richard De Bodt. Il s'agit ici d'un comportement que l'on remarque régulièrement : les « camarades » s'influencent pour le meilleur ou pour le pire quand ils sont ensemble ou en groupe.

Quelle est ton opinion sur les deux réflexions suivantes : C'est le plus fort qui influence le plus faible pour confirmer son pouvoir – ou plutôt – c'est le plus faible qui incite le plus fort pour accomplir ce qu'il n'oserait pas faire seul.

14 novembre 1946. Après un nouveau déboutement en cassation, Wyss soumet, comme bien d'autres avant lui, une demande de grâce au prince régent. Dans cette demande, son avocat affirme que l'ancien SS « confirme ses aveux, mais [s'] oppose formellement à toute accusation de (complicité de) meurtre ou (de) tentative de meurtre. » Fernand Wyss argue qu'il a une femme et une petite fille de trois ans, mais rien n'y fait : le 10 avril 1947, il apprend que le prince régent a rejeté sa demande de grâce. Il est exécuté à Anvers deux jours plus tard. ■

Dr Dimitri Roden
Collaborateur scientifique
du War Heritage Institute

(¹) et (²) Traduction libre de l'original néerlandais.

Témoigner / Getuigen

ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE

TUSSEN GESCHIEDENIS EN HERINNERING

TESTIMONY BETWEEN HISTORY AND MEMORY

Internationaal Tijdschrift van de Stichting Auschwitz / Revue internationale de la Fondation Auschwitz / Auschwitz Foundation International Quarterly

La revue académique internationale de la Fondation Auschwitz *Témoigner. Entre histoire et mémoire* consacrera son numéro d'avril 2023 au thème annuel « Les bourreaux ». La revue a déjà abordé la question du « bourreau (nazi) » dans son 100^e numéro. Cette fois, la perspective se concentrera sur les auteurs de plusieurs génocides du XX^e siècle, tels que ceux perpétrés au Rwanda

en 1994 et en Bosnie en 1995. Le dossier est introduit théoriquement avec le résultat des recherches de haut niveau par le Dr Christophe Busch, criminologue et directeur du *Hannah Arendt Instituut*.

Plus d'informations et commandes à l'adresse suivante :

<https://auschwitz.be/fr/publications/revue-scientifique-temoigner/presentation-de-la-revue>

**COMMANDEZ
VOTRE EXEMPLAIRE
DU NUMÉRO D'AVRIL
QUI REPREND
LE THÈME DES
'BOURREAUX'**

▼ Stèle de commémoration près de la gare de Boortmeerbeek



© Fondation Auschwitz/Georges Boschloos

JOURNÉE D'ÉTUDE LE 19 AVRIL 2023 LE 20^E CONVOI... ...IL Y A 80 ANS

Le mercredi 19 avril 2023 marquera le 80^e anniversaire d'une attaque sans précédent contre le 20^e convoi. Ce train, qui devait emmener plus de 1 600 Juifs de Belgique vers Auschwitz, a été arrêté par trois résistants à Boortmeerbeek. Un exploit unique dans l'histoire de la résistance en Europe. La Fondation Auschwitz et le Musée juif de Belgique ont décidé de consacrer une journée d'étude à cet événement à la date doublement symbolique du

19 avril – également le jour du début du soulèvement du ghetto de Varsovie. Des intervenants de tout le pays, témoins et historiens, aborderont les différents aspects de l'action contre le 20^e convoi.

Musée juif de Belgique

Rue des Minimes, 21,
1000 Bruxelles

Entrée gratuite mais inscription obligatoire sur :

info@auschwitz.be

UN OUTIL DE
RÉFLEXION SANS
PRÉTENTION
ACADÉMIQUE

LE DEVOIR DE MÉMOIRE 1914-1945

Fondateur et président du Comité National Belge du Souvenir, Jean-Pierre Schellekens a publié l'année passée un livre court et singulier consacré au devoir de mémoire. Un des aspects originaux de cet essai est d'envisager la période 1914-1945 comme un ensemble unique, l'auteur considérant qu'elle constitue une seule charnière de l'histoire. Envisagé sous l'angle historique, ce n'est pas une nouveauté ; d'un point de vue mémoriel, ça l'est probablement davantage. Un autre, est sa tentative d'intégrer les aspects humains, militaires, sociaux, politiques et scientifiques de ces années dans une réflexion globale. Enfin, c'est un

livre très personnel construit sur une vie d'engagement et de rencontres. Il n'a pas de prétention académique. C'est un outil de réflexion destiné au grand public, aux enseignants ou à toute personne impliquée de près ou de loin dans le travail de mémoire. La dernière partie du livre est d'ailleurs une sorte de boîte à outils donnant une série de pistes utiles (ouvrages de référence, lieux de mémoire, musées, romans, films, œuvres d'art, etc.) à qui-conque voudrait aller plus loin, que ce soit dans une démarche personnelle ou éducative, avec des groupes de jeunes ou de moins jeunes. Au fil des pages, Jean-Pierre Schelle-

kens rappelle combien le devoir de mémoire n'est pas une expression creuse, vide de sens, une vague obligation morale. Il en fait un acte important, sinon central de nos sociétés. Rappeler les sacrifices consentis par les millions de femmes et d'hommes aux quatre coins de la planète pour que nous vivions libres aujourd'hui n'est pas qu'une question de respect et de gratitude, il s'agit de savoir d'où nous venons. C'est également un antidote contre l'indifférence.

Plus d'infos et commande :
souvenir.herdenking@gmail.com



Bringing voices alive and becoming one

PLACE BASED ET PROJECT BASED LEARNING
SUR LA SECONDE GUERRE MONDIALE



© Kazerne Dossin

Le Centre Max Mannheimer et Euroclio ont lancé un appel pour leur projet « Qui étaient les victimes des nationaux-socialistes ? » au début de 2022. Au total, cinq équipes de cinq pays européens différents ont participé. Pour la Belgique, une équipe s'est formée entre Kazerne Dossin et le LAB *gedreven onderwijs*.

L'objectif était de permettre aux jeunes de mieux comprendre les formes contemporaines de discrimination en faisant des recherches sur les victimes des nazis. Afin d'affiner leurs compétences en matière de recherche, d'accroître leur engagement et leur résilience, le travail a été effectué selon les principes du *Place Based* et du *Project Based Learning*. Tous ces projets ont été rassemblés dans une boîte à outils qui sera mise à disposition à partir de mars 2023.

Le *Place Based Learning* pousse les élèves à sortir de la salle de classe et les met en contact avec l'environnement. C'est plus que la traditionnelle sortie scolaire, car c'est un point de départ pour mener des recherches à partir des connaissances et des expériences acquises. Il s'agit d'une manière différente de s'engager avec les matériaux d'apprentissage où l'environnement joue un rôle pour créer un parcours d'apprentissage authentique, significatif et personnel. Il leur permet de décider eux-mêmes ce qu'ils veulent découvrir et comment ils veulent l'explorer. Et ce, en fonction des points forts, des besoins et des intérêts de chaque apprenant.

Le *Project Based Learning* met l'ac-

cent sur le travail en collaboration. Il est ainsi plus facile d'enquêter et de répondre à des questions de recherche complexes, car les forces sont unies. Cela permet également aux élèves de s'appropriier le processus et incite, entre autres, la pensée innovante et critique. En tant qu'enseignant, vous y jouez le rôle de coach plutôt que d'enseignant. En d'autres termes, il vous permet d'accroître l'engagement de vos élèves et de les encourager à apprendre par la découverte.

L'équipe belge a concrètement commencé par découvrir le monument qui se trouve devant la caserne Dossin, à savoir un wagon de train. Pour ce faire, nous avons demandé aux élèves de leur présenter le wagon sans donner d'explication et leur avons demandé d'écrire :

- Que voulez-vous demander à ce monument ?
- Avez-vous des commentaires ?
- Que voudriez-vous changer si cela était possible ?

Ce moment a été le point de départ de la réflexion : on s'est demandé pourquoi ce wagon était là, quel pouvait être le lien avec les environs, quelle était l'histoire du monument.

Après le kick-off, les élèves ont commencé à travailler en groupes sur une question de recherche basée sur leur connaissance d'un certain nombre de mécanismes, tels que la classification, la discrimination, la déshumanisation, la polarisation, la persécution ... sous le règne des nazis pendant la Seconde

Guerre mondiale, et l'histoire personnelle d'une victime. Pour cela, ils ont utilisé les sources primaires fournies par le centre de recherche de Kazerne Dossin.

Ils ont ensuite relié les informations sur la victime à des événements importants de l'histoire de la Belgique et de l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils ont ainsi pu se faire une idée globale de ces mécanismes intemporels et du contexte historique. Grâce à l'analyse et à la recherche des différentes sources, ils ont ainsi fait revivre la voix de chaque victime à travers un projet de site web. Ils sont aussi devenus eux-mêmes une voix active en comprenant le comportement des spectateurs au cours d'un atelier intitulé « Des héros très ordinaires ». Ils ont traduit ces connaissances en conseils concrets pour que les jeunes deviennent des témoins actifs.

Intéressé(e) ? Jetez un coup d'œil au tutoriel réalisé par nos étudiants ! Vous pouvez aussi vous lancer vous-même dans l'utilisation de la « boîte à outils », qui sera disponible dès le mois de mars, notamment sur le site internet de Kazerne Dossin et sur la page Facebook du LAB.

Plus d'informations ?

Contactez Ann-Katrien de Clippele ou Isabelle Diependaele via :
ann-katrien.declippele@labonderwijs.be
isabelle.diependaele@kazernedossin.eu

236-LAND(ES)CAPES FROM THE 20TH CONVOY

MUSÉE JUIF DE BELGIQUE
du 20.01 au 14.08.2023

Cette exposition propose un regard artistique sur un épisode exceptionnel de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Le 19 avril 1943, le 20^e convoi quittait le camp de transit de Malines pour déporter 1631 Juifs vers Auschwitz. Grâce à des actions de résistance menées à la fois depuis l'intérieur et l'extérieur des wagons, 236 de ces déportés parvenaient à sauter du train qui les destinait à l'extermination.

Revenant sur cet acte de rébellion unique dans l'Europe occidentale sous administration nazie, le photographe Jo Struyven nous donne à voir les paysages qui ont servi de cadre à cette histoire méconnue.

Placées en dialogue avec ces photographies, deux peintures de Luc Tuymans évoquent la destruction des Juifs et des Roms d'Europe.

ÉCRIRE UN POÈME APRÈS AUSCHWITZ EST BARBARE

Tel est le constat qu'émettait, en 1949, le philosophe allemand Theodor W. Adorno. À travers deux perspectives issues des arts visuels, c'est cette question de l'(im)possibilité de l'art après la Shoah que pose cette exposition.

Organisée en partenariat avec la Fondation Auschwitz, cette exposition sera accompagnée d'un ouvrage-catalogue (sortie de presse prévue le 19 avril 2023), ainsi que d'un espace pédagogique qui présentera les témoignages d'évadés du 20^e convoi de déportation.

Renseignements pratiques :

Musée Juif de Belgique
Rue des Minimes 21 – 1000 Bruxelles
Ouvert de 10 à 18 h – Entrée 10 Euro

02 512 19 63
info@mjb-jmb.org
www.mjb-jmb.org

Visite guidée (gratuite) possible à partir de 15 h

MÉMOIRE D'AUSCHWITZ ASBL - FONDATION AUSCHWITZ
RUE AUX LAINES 17/BTE 50 - 1000 BRUXELLES - TÉL.: +32 (0)2 512 79 98

WWW.AUSCHWITZ.BE
INFO@AUSCHWITZ.BE

Directeur de la publication : Henri Goldberg
Rédacteurs en chef : Frédéric Crahay, Johan Puttemans
Secrétaire de rédaction : Georges Boschloos
Comité de rédaction : Jean Cardoen, Dirk Lagast, Yves Monin, Thierry De Win, Yannik van Praag
Traductions vers le Français : Ludovic Pierard
Graphiste : Georges Boschloos



Avec le soutien de :



loterie
nationale
BIEN PLUS QUE JOUER

SPF Sécurité Sociale
Services des
Victimes de la Guerre